



COMPTE RENDU ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE du 19 juin 2019

Présents

ABEL-COINDOZ PATRICE ; AUDOUARD CHRISTOPHE ; BAYLE TITOUAN ; BLANC CELINE ; BONMATI ALBERT ; BUATIER MICHEL ; BUTHION DIDIER ; CHAKROUN ENIS ; COZIC ALAIN ; DERRIERE VALENTIN ; DIDIER JEAN-MICHEL ; GOUTENOIRE ADELE ; HENAUX ELISE ; LAINE HUGUES ; LELU-SANTOLARIA KARINE ; LOPEZ BENOIT ; MARANHAO ALICIA ; MIELLE ALEXIA ; MUNIER ELYNN ; PASSERAT GUY ; RABOUILLE MATHIEU ; ROBERT YVES ; ROCHE ROBERT ; RUFFINONI NATHALIE.

Représentés

BRAY AMANDINE ; D'ETTORRE-CHAUVIN SEVERINE ; GELAS ANNY ; KOUBI ALEXIS.

Absents

BAILLY NOELLIE ; BARBET ISABELLE ; BASSET MATHEO ; CAPRON NOE ; COLLION STEPHANE ; DE HARO SACHA ; GUILLAUD ARTHUR ; HOUCINE LILIA ; IACONO MATTEO ; ISAIA MATHIS ; KOUADRI BOUDJELTHIA YOUNES ; MARRAS NINA ; MAZON OLIVIER ; MAZON ESTEBAN ; MEDARD DORIAN ; NICAISE-LAFAURE LUCAS ; PARENT MAXENCE ; RAYNAUD AUGUSTIN.

60% des licenciés étaient présents ou représentés à l'AG 2019.

Mot du président

Alain Cozic, nouvellement élu président, ouvre l'assemblée générale par un bilan moral de la saison 2018-2019.

Le nombre de licenciés cette année est de 24 adultes et 22 enfants. On compte également 2 archers adultes en Découverte sur la fin de la saison. Cette année, l'ambiance au sein du club et lors des entraînements, notamment adultes, a été très conviviale. On a pu observer une présence assidue aux entraînements et les adultes débutants sont tous restés toute la saison, phénomène assez rare puisqu'habituellement, on note une baisse importante de fréquentation après le mois de décembre.

Côté matériel, le club a continué ses investissements entrepris l'an passé et a acheté 2 nouvelles cibles mobiles pour l'intérieur, ce qui amène le total de ces cibles à 6, capacité maximale pour un même côté de tir dans le gymnase Georges Brun où les entraînements en salle ont lieu. Le club a également investi dans des cibles en paille pour l'extérieur.

Une nouveauté, cette année, a été la mise en place de stages pour les adultes confirmés avec Stéphanie Régis, Brevet d'État. 7 stages ont été dispensés les samedis après-midi, 3 en salle et 4 à l'extérieur. Ce nouveau dispositif a été bien apprécié par les bénéficiaires et a permis des progrès significatifs pour certains. Il a donc été décidé de le reconduire pour la saison prochaine.

D'un point vu des résultats sportifs, la saison est très positive avec à la clé, plusieurs titres de champions et podiums aux championnats départementaux ainsi qu'un titre de vice-champion de ligue. Le détail est fourni par Jean-Michel Didier dans le bilan sportif.

Au niveau des comptes financiers, le club se porte bien et affiche un résultat à l'équilibre. Le détail est fourni par Céline Blanc dans le bilan financier.

Enfin, Alain tient à remercier les membres du bureau en place qui font la vie du club et annonce l'arrivée dès à présent d'un nouveau membre en tant que Secrétaire adjoint. Il s'agit de Mathieu Rabouille arrivé au club cette saison. Merci à lui de nous rejoindre !

Bilan financier

Recettes

Le montant des recettes du club s'élève cette année à 6410,25€, selon la répartition suivante :

- 61% venant des licences, soit 3917,25€
- 22% venant de la location de matériel, soit 1418,00€
- 15% venant de la subvention de la mairie de Vienne, soit 1000,00€
- 2% venant des rentrées diverses (vente T-shirt, OMS) pour 75,00€

Dépenses

Le montant des dépenses du club s'élève cette année à 6618,66€, selon la répartition suivante :

- 48% pour l'achat de matériel, soit 3190,68€
- 38% pour la part FFTA des licences, soit 2514,50€
- 9% pour les inscriptions aux tournois et les stages, soit 578,20€
- 5% pour l'achat de petits matériels et autres dépenses, soit 335,28€

État du compte

Le bilan financier de cette année s'établit à -208,41€.

Le solde total (banque + caisse) reste positif à 2378,00€.

A noter que le club a bénéficié de 2856,00€ d'avantages en nature par la ville de Vienne au titre de la mise à disposition de locaux d'entraînements, d'équipements sportifs et de matériels.

Vote pour l'approbation des comptes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité (Contre : 0 ; Abstention : 0).

Autres points abordés

Travaux Parc de Gemens

Le pas de tir extérieur va être déplacé dû aux travaux de réfection de la salle Polyvalente et de ses extérieurs. Le nouveau pas de tir sera dans le prolongement de l'ancien, au bout du parc de Gemens. Les travaux devraient intervenir à la fin de l'été.

Le matériel qui était stocké dans la salle a été pour partie donné à ceux qui souhaitent le récupérer et pour le matériel restant, il a été stocké dans une réserve à l'entrée du parc.